



**Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au
Comité Social d'Administration Départemental
du 4 septembre 2025**

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Avant de débiter ce CSAD, nous tenions à rendre hommage à notre collègue, Carole Grandjean, directrice d'école dans le Cantal, victime d'insultes et de menaces homophobes qui s'est suicidée le jour de la rentrée. Notre fédération adresse tout son soutien à son épouse ainsi qu'à ses proches. Elle avait cherché du soutien auprès de sa hiérarchie et avait prévenu de sa souffrance. Ce nouveau drame malheureusement nous rappelle ce que peut devenir le métier d'enseignant et que sans soutien véritable de notre administration nous nous retrouvons bien souvent seuls et désemparés.

Cette rentrée 2025 ressemble en tout point à **celles des années précédentes dans ses aspects les plus négatifs. Le constat est simple l'école publique manque de tout : d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED, de médecins, d'infirmières, d'assistants sociaux, de PsyEN...**
Au 1^{er} septembre de l'aveu même de Madame la Ministre il manque 2500 postes dans le 2nd degré !

Le gouvernement semble rester aveugle face à cette situation catastrophique dans l'Éducation Nationale et le budget 2026 Macron-Bayrou qui s'en prend brutalement à nos droits et à nos services publics pour financer des guerres dont personne ne veut, ne réglera rien ! Attaques contre les jours fériés, les congés payés, les arrêts maladie, le remboursement des soins, l'assurance chômage, le pouvoir d'achat des fonctionnaires (gel du point d'indice) et des retraités (gel des pensions, augmentation de la CSG...), suppressions de postes de fonctionnaires... où sont les mesures concrètes pour l'École afin d'améliorer les conditions de travail des personnels ?

Alors que la situation de l'Éducation Nationale ne cesse de se dégrader avec notamment une perte d'attractivité et de plus en plus de démissions, notre ministre souhaite modifier la devise du Panthéon...

Toutes nos revendications, à commencer par l'augmentation du point d'indice et l'abrogation de la réforme des retraites, sont totalement incompatibles avec ce budget et cette politique.

Dans ce cadre, la FNEC FP-FO est totalement partie prenante des différents mouvements qui s'organisent et met à disposition tous ses moyens pour aider la mobilisation massive des personnels par la grève prévue le 18 septembre et le blocage afin de faire échec au budget Macron-Bayrou.

Pour en revenir à l'École, même si l'administration se satisfait des effectifs par classe tels que présentés lors des différentes instances et dans la presse, ce n'est pas le cas des enseignants qui, sur le terrain, souffrent d'effectifs pléthoriques, souffrent de ne plus pouvoir enseigner les disciplines expérimentales par demi-groupe empêchant ainsi toute manipulation. En outre, si l'effectif global est déjà bien supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE et parmi les plus élevés de l'Europe, les enseignants doivent faire face à l'extrême hétérogénéité des élèves, en partie due à l'inclusion systématique sans moyen, ce qui oblige, dans le meilleur des cas, à des adaptations relevant plus du contorsionniste que du pédagogue.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette réunion, la rentrée dans le 1^{er} et le 2nd degré, nous ne pouvons que nous inquiéter car il est certain qu'il manque aussi des enseignants dans l'Aisne.

Dans le premier degré, **de nombreux titulaires remplaçants sont d'ores et déjà affectés sur des postes vacants** à l'année et ne pourront donc plus assurer les remplacements des collègues absents. Ce sont toutes les écoles qui subiront les conséquences de cette situation et les **non remplacements qui impacteront les conditions de travail de tous les personnels et les conditions d'apprentissage des élèves**. En raison du manque de création de postes, nous pouvons également dénoncer les non ouvertures de classes dans les écoles où les effectifs avoisinent ou dépassent les 25 élèves pour certains niveaux.

Le FNEC FP-FO souhaite également **dénoncer**, malgré l'énorme travail des services pour le mouvement que nous saluons, **les changements d'affectations de certains collègues la veille de la pré-rentrée**. Certains ont travaillé tout l'été pour préparer leur classe, sur un poste très souvent compliqué en ASH et constate un changement d'affectation au dernier moment. Ces situations mettent en grande difficulté des collègues souvent débutants et sont extrêmement difficiles à vivre.

La rentrée dans les établissements du 2nd degré de l'Aisne est aussi catastrophique...

Dans de nombreux collèges, **la mise en place des groupes de niveaux pose toujours autant problème**, détériore les emplois du temps. La mise en place de ces alignements contraints toujours autant, et, dans certains collèges, il manque encore du personnel, des enseignants, comme au collège de Gauchy en français. Dans les collèges ruraux, il y a autant de groupes de besoin que de classes, ce sont donc des **effectifs très nombreux** dont le travail et la progression sont mis à mal. De plus, l'alignement des EDT, force à affecter des enseignants sur au minimum 2 établissements ou plus avec de la route à effectuer. De même, la charge de travail pour les enseignants augmente puisqu'ils se retrouvent sur plusieurs niveaux, multipliant les progressions et préparations et donc l'épuisement.

Un rapport de l'IGESR publié en juin confirme d'ailleurs l'échec du « Choc des savoirs »...

Suite aux conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, dans de nombreux collèges, **les professeurs ne veulent plus assurer la mission de professeur principal...**

Au collège Saint-Just, le foyer ne sera plus ouvert faute de service civique qui assurait la surveillance, un foyer qui n'a pu être ouvert qu'en 2018 ! Ils attendent au moins un demi-poste d'AED pour que les élèves puissent enfin en profiter et que le collège puisse fonctionner dans de meilleures conditions.

À Wassigny, le collège REP **n'a plus d'heure allouée à l'assistante sociale**. Celle-ci ne se déplacera donc que sur demande, et ce au détriment de ses deux autres établissements.

Qu'en est-il de la dotation des collèges de La Capelle (demande de HSA pour les groupes de Sciences), et Bohain (pertes des heures en SEGPA) ?

La situation des professeurs de technologie reste toujours une source de stress, leurs conditions de travail se dégradent et **beaucoup travaillent sur plusieurs établissements, parfois en enseignant une autre matière**. Un collègue de technologie, victime d'une mesure de carte scolaire, se retrouve avec des classes de 5^{ème} et de 4^{ème} à 30. Comment travailler, manipuler dans ces conditions ? Comment ne pas se démotiver quand certains, malgré plusieurs années d'enseignement se retrouve,t en complément dans un autre collège ?

Qu'en est-il des 11 situations d'établissement qui étaient « à suivre » en juin 2025 ?

Enfin, **la FNEC FP-FO dénonce le protocole d'accord établi entre le ministère et l'association des maires de France** pour associer les maires aux fermetures de classes et avancer encore un peu plus dans la territorialisation de l'École publique. Ce protocole consiste, entre autres, à museler les maires qui, dans de nombreuses situations, s'engagent pour défendre l'école de leur commune. Il met également en place l'ingérence des élus dans le fonctionnement des écoles, avec, par exemple, l'association du maire pour établir l'ordre du jour du conseil d'école ou pour proposer des formations communes entre les agents de l'Éducation nationale et ceux de la collectivité !

Aussi, **La FNEC FP-FO s'insurge contre les 3 décrets du 31 juillet 2025 qui redéfinissent en profondeur l'organisation territoriale de l'Éducation nationale avec un rôle accru du Préfet**. Cela ouvre encore

davantage la voie à une territorialisation accrue des politiques éducatives. La carte scolaire sera désormais copilotée entre l'Éducation nationale et la préfecture qui sera saisie en amont du projet de carte scolaire. Également, le préfet devra désormais donner un avis préalable obligatoire sur les propositions de nomination des DASEN et peut également être associé à leur évaluation.

La **FNEC FP-FO réaffirme que l'École, c'est l'École**, et défend son cadre national. Le directeur est maître de l'ordre du jour du conseil d'école. L'absentéisme, les violences, les formations sont sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale.

Les contre-réformes et les politiques menées ne répondent pas aux revendications des personnels et la FNEC FP-FO continue de demander :

- **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes,**
- **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé,**
- **Le retrait de l'Acte 2 de l'École inclusive,**
- **L'abandon de la réforme du Lycée Professionnel, du Pacte, et de la réforme du Choc des Savoirs,**
- **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, d'AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen,**
- **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire,**
- **L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école,**
- **Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent,**
- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 32,5% perdus depuis 2000),**
- **Abrogation du jour de carence et maintien de la rémunération à 100% en cas de congé de maladie ordinaire.**